



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 20 juin 2019 à 9 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 4 935 801 (1070, Domaine des Chutes)

NATURES ET EFFETS : Permettre un empiètement du garage dans la marge avant. La marge sera de 3.11 mètres plutôt que 7.5 mètres.

Permettre un empiètement du garage dans la marge latérale. La marge sera de 0.96 mètres plutôt que 1.2 mètre.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chertsey, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019.

M<sup>e</sup> Joanne Loyer, avocate  
Directrice du Service du greffe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Loyer, directrice du Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019.

M<sup>e</sup> Joanne Loyer, avocate  
Directrice du Service du greffe